



12^{ème} Coupe Nationale des Entreprises

Course des Lauriers Ile de France - grade 5A

13-14 juin 2015
Club de Voile St Quentin en Yvelines

Une régates plaisir autour de valeurs fortes :

- ✚ esprit d'équipe
- ✚ convivialité
- ✚ dynamisme

Le matériel est fourni avec 3 supports possibles :

- dériveur solitaire en laser standard
- dériveur double en laser Vago
- catamaran en double Topaz 16



Les classements :

- un classement par support
- un classement combiné sur les 3 supports

Le principe :

- une entreprise constitue une équipe de deux bateaux (soit 2 ou 4 personnes)
- chaque équipe rencontre en duel les autres équipes
- la règle est simple : celui qui termine dernier fait perdre son équipe



Le déroulement de l'épreuve :

- une phase de poules puis des phases finales
- des courses dynamiques de 20 minutes maximum
- un arbitrage direct sur l'eau
- un apéritif dînatoire le samedi soir

Les équipes ou les équipages doivent être constitués de membres :

- d'une même entreprise
- d'un groupement d'entreprises
- d'une administration
- d'une collectivité
- d'une corporation

Sont également assimilés à des membres de l'entreprise :

- ❖ les ayants-droits (enfants et conjoints)
- ❖ les retraités de l'entreprise dans la mesure où ils bénéficient des œuvres sociales de l'entreprise
- ❖ les étudiants des grandes écoles et universités en stage dans l'entreprise
- ❖ les partenaires et invités ; leur nombre ne devant pas dépasser 50% des membres de l'équipe



AVIS DE COURSE

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*, incluant l'annexe D,
- 1.2. les règlements fédéraux.

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 2.1.1. Cette régata se disputera sur le principe de la course par équipe avec arbitrage sur l'eau (l'annexe D des RCV)
- 2.1.2. Le matériel est mis à disposition par le club organisateur
- 2.2. Trois supports sont possibles : dériveur solitaire, dériveur double, catamaran.
- 2.3. Une entreprise ne peut inscrire qu'une seule équipe dans chacun des supports proposés.
- 2.4. Une équipe est composée de 2 personnes en dériveur solitaire, de 4 personnes en dériveur double et catamaran.
- 2.4.1. Le nombre d'équipes est limité à 8 par support. Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée cachet de la poste faisant foi (à l'aide du formulaire ci-joint).
- 2.4.2. Les équipes ou les équipages doivent être constitués de salariés et de leurs ayants droit (enfants, conjoints) d'une même entreprise, d'un club d'entreprises, d'une administration d'une collectivité ou d'une corporation. Les retraités de l'entreprise sont considérés comme salariés dans la mesure où ils bénéficient des œuvres sociales de l'entreprise. Cette épreuve est aussi ouverte aux étudiants de grandes écoles ou universités en stage dans l'entreprise.
- 2.4.3. Si des entreprises doivent s'associer pour pouvoir constituer une équipe complète, elles devront soumettre l'acceptation de leur inscription inter entreprise à la commission nationale sport entreprise.
- 2.4.4. Une équipe ne pourra comporter plus de 50 % d'extérieurs à l'entreprise (ex : Laser : 1 salarié + 1 extérieur).
- 2.4.5. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) doivent présenter au moment de leur inscription leur licence FFVoile ou FFSE valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs (possibilité de prendre une licence temporaire sur place, se munir d'un certificat médical de non contre indication à la pratique de la compétition en voile de moins de un an).

3. DROITS À PAYER

Les droits requis sont de 35 euros par personne.

Des paniers repas sont proposés pour chaque midi au prix de 7 € l'unité ; à commander avec la préinscription.

4. PROGRAMME

- 4.1. Confirmation d'inscription : 13 juin de 9h30 à 11h45
- Briefing coureurs et tirage au sort des poules : 13 juin 11h45
- Apéritif dînatoire de bienvenue : 13 juin 18h30
- Remise des prix : 14 juin après les courses

- 4.2. Jours de course :

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
13 juin	13h00	Toutes
14 juin	9h30	Toutes

Le dernier jour, le dernier signal d'avertissement sera indiqué dans les instructions de course.

5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront affichées à la confirmation des inscriptions.

6. SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour pour les dériveurs. Pour les catamarans, en cas de pénalité à effectuer sur un bord de louvoyage, la pénalité à effectuer sera un empannage, et lorsque le bateau est pénalisé sur un bord de portant, il devra effectuer un virement.

7. CLASSEMENT

- 7.1.1.1. Pour chaque support (dériveur solitaire, dériveur double, catamaran), l'épreuve se déroulera en deux phases :
- une phase sélective sous forme d'une série de courses en duel (une équipe contre une autre équipe),
 - une phase demi-finales et finale entre les 4 premiers de la phase sélective.

Les classements seront établis conformément à l'annexe D des RCV.

Ce format de course pourra être modifié selon le déroulement des courses.

- 7.1.2. Le classement combiné sera établi à partir de la somme des points obtenus pour chaque support en appliquant la formule : 1^{er} 30 points, 2^{ème} 29 points, Une entreprise n'ayant pas d'équipe sur un support marquera 0 point pour celui-ci. Le départage des ex aequo se fera à partir des résultats des matches (l'équipe qui a battu l'autre sera devant) si cela ne suffit pas ce sera l'équipe qui aura gagné en cata, puis dériveur simple, puis dériveur double.
- 7.1.3. Il sera fait une extraction du classement pour chaque support des équipes Ile de France dont l'entreprise est affiliée à la FFSE pour la course des Lauriers du Sport en Entreprise Ile de France.

8. PRIX

La « Coupe Nationale des Entreprises » par support sera décernée à la première équipe de chaque support.

La « Coupe Nationale des Entreprises Combiné », dit challenge FFSE, sera décernée à l'entreprise vainqueur du combiné des trois supports.

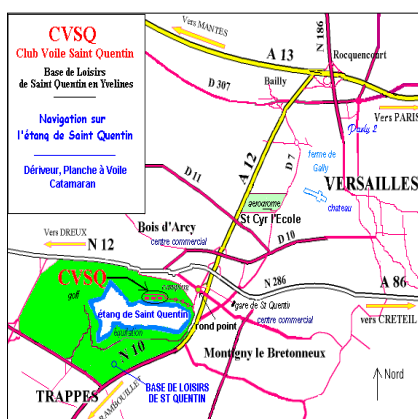
La première équipe féminine de chaque support sera récompensée.

La Course des Lauriers sera décernée par support à la première équipe d'Ile de France

9. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et /ou corporel).

10. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES



Lieu :

Ile de Loisirs de l'Etang de Saint Quentin en Yvelines

Accès :

Par les transports en commun :

- Ligne C du RER : Gare de St Quentin en Yvelines.
- Depuis la "gare Montparnasse" : Gare St Quentin en Yvelines.
- Depuis la gare de "Versailles Rive Gauche" : Bus 2710 (APTR) - Gare St Quentin en Yvelines.
- Depuis Paris "Porte d'Orléans" : Bus 475.

Par la route :

- Accès par le périphérique Ouest, prendre direction "Rouen", puis A12 direction "St Quentin en Yvelines", sortir à "Ile de Loisirs de St Quentin en Yvelines".

Hébergement et restauration : Ile de loisirs de St Quentin en Yvelines

RD 912 - 78190 Trappes Contact : David Decock - Téléphone : 01 30 16 44 40 - Fax : 01 30 62 91 72

Office de tourisme :

Centre Commercial Régional Espace Saint-Quentin

3, place Robert Schuman

78190 Montigny-le-Bretonneux

Téléphone : 01 39 30 42 10 - Fax 01 39 30 42 16 - <http://www.saint-quentin-en-yvelines.fr/>

Hébergements :

Le relais des Canardières (Hébergement de l'Ile de Loisirs située sur la rive sud du plan d'eau, accès par une route interne)

Restauration le midi :

Restaurant Les Alizés (Restaurant situé au centre de voile de l'Ile de loisirs).

Repas / Sandwichs sur place - Téléphone : 01 30 58 40 95

Informations complémentaires :

Didier CHOUX : 01 30 58 91 74, messagerie : voile@basedeloisirs78.fr

CVSQ : 01 30 58 91 74 - Site : <http://asso.ffv.fr/cvsq/>

FICHE D'INSCRIPTION

12^{ème} Coupe Nationale des entreprises les 13-14 juin 2015

Remplir les supports sur lesquels votre entreprise souhaite participer. La signature de tous les participants avec la mention manuscrite "Lu et approuvé" sera requise à la confirmation des inscriptions.

Nom de l'entreprise :	Correspondant :
Adresse :	
Email:	Tél. mobile :

- **Equipe en dériveur solitaire** : Tarif 35 € par personne avec la fourniture des 2 Lasers

	Nom	Prénom	N° de licence*	Salarié/Conjoint /Enfant/Extérie	Date de Naissance	Acceptation (1) et (2) : signature
1						
2						

- **Equipe en dériveur double** : Tarif 35 € par personne avec la fourniture des 2 Lasers Vago

	Nom	Prénom	N° de licence*	Salarié/Conjoint /Enfant/Extérie	Date de Naissance	Acceptation (1) et (2) : signature
1						
2						
3						
4						

- **Equipe en catamaran** : Tarif 35 € par personne avec la fourniture des 2 catamarans Topaz 16

	Nom	Prénom	N° de licence*	Salarié/Conjoint /Enfant/Extérie	Date de Naissance	Acceptation (1) et (2) : signature
1						
2						
3						
4						

* Si pas de licence FFVoile ou FFSE, une licence événement à 6 € sera à régler au secrétariat de l'épreuve lors de l'inscription

Frais d'inscription et de paniers repas		Nombre	Total
Inscription des participants	35 € par personne		
Panier repas samedi midi	7 € par personne		
Panier repas dimanche midi	7 € par personne		
Total (Inscription et restauration)		-----	

(1) "J'accepte de me soumettre aux règles de course à la Voile et à toutes les autres règles qui régissent cette épreuve"

(2) "En participant à cette régates, le compétiteur autorise l'autorité organisatrice et les sponsors de celui-ci à utiliser et montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels et autres reproductions de lui-même prises lors du championnat et à utiliser gracieusement son image et son nom sur tous matériaux dudit championnat".

Pour ceux qui n'ont pas leur licence FFVoile validée par un médecin et pour les concurrents ayant besoin d'une licence temporaire, un **certificat médical** de non contre indication à la compétition voile sera exigé pour valider l'inscription.

Inscription à retourner avec un chèque à l'ordre de « CVSQ » avant le 8 juin 2015 le cachet de la poste faisant foi à :

FFVoile – Commission Sport Entreprise
Coupe Nationale de Voile des Entreprises
17, rue Henri Bocquillon - 75015 Paris.
Courriel : voile.entreprise@ffvoile.fr

Date et signature,